



**APPEL À CANDIDATURES
POUR UN NOUVEAU SPECTACLE JEUNE PUBLIC
À DIMENSION PÉDAGOGIQUE SUR LA SANTÉ AUDITIVE**

3 DUOS DE MUSICIEN·NE·S DE MUSIQUES ACTUELLES EN RÉGION OCCITANIE

Octopus est une association qui regroupe 90 structures de Musiques Actuelles sur la région Occitanie. Elle a pour objet de fédérer les acteurs régionaux et de favoriser la reconnaissance, le soutien, la promotion, la formation, la coopération de ces acteurs dans une démarche solidaire, équitable et durable.

CONTEXTE :

Octopus, au travers de son Pôle Prévention et Réduction des risques, porte depuis plus de 10 ans des actions d'éducation au sonore afin de sensibiliser, par le biais de concerts pédagogiques, divers publics scolaires aux risques auditifs dans le cadre de la pratique et l'écoute musicales.

Les actions Peace&Lobe et Work&Lobe touchent des élèves allant de la 4^{ème} à la terminale des filières générales et professionnelles. Aujourd'hui, les supports numériques et l'évolution des pratiques d'écoute musicale amènent les pouvoirs publics et les professionnel·le·s à débiter plus précocement la sensibilisation à la préservation de l'audition.

Ainsi, Octopus souhaite créer un nouveau spectacle musical pédagogique adapté aux élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} (entre 8 et 11 ans) mené par 3 duos de musicien·ne·s en région Occitanie.

OBJECTIFS :

Objectif général :

- Développer les compétences psychosociales des populations cibles pour les amener à faire les bons choix concernant leur santé auditive.

Objectifs spécifiques :

- Parvenir à une compréhension globale des risques auditifs,
- Permettre un changement comportemental des populations cibles concernant les risques auditifs,
- Permettre aux populations cibles d'être des relais concernant les problématiques de risques auditifs et gestion sonore,
- Permettre une ouverture culturelle de la population cible.

Octopus souhaite que ce spectacle aide à la prise de conscience de l'environnement sonore à la maison (écoute au casque, écoute de la musique sur tablette, téléphone, dans les jeux vidéos,...), à l'école (cantine, salle de classe...), à l'extérieur (bruit de la rue...), dans le cadre des loisirs... avant que ces enfants deviennent de potentiels usager·e·s de concerts, de festivals et de boîtes de nuit.

L'idée générale est de promouvoir la santé auditive en permettant à la population cible de s'interroger sur ses pratiques et les amener à acquérir les bons gestes pour préserver leur audition.

CADRE GÉNÉRAL :

Il s'agit de créer un spectacle qui abordera les thématiques suivantes :

- fonctionnement du son et environnement sonore,
- anatomie de l'oreille,
- les risques auditifs,
- les bons gestes pour se protéger,
- le plaisir musical.

Pas besoin d'être des spécialistes des risques auditifs, une journée de formation sera dispensée par un intervenant en amont de la résidence.

Ce nouveau spectacle se déroulera au sein d'écoles primaires devant un maximum de 60 élèves par séance. La durée d'une séance ne devra pas dépasser 1h. Les musicien·ne·s devront être autonomes dans l'installation, la gestion et le démontage du matériel technique, cela induit que le spectacle sera léger techniquement et que les musicien·ne·s soient équipé·e·s.

Ce spectacle devra s'adapter à la tranche d'âge du public cible et ainsi prendre la forme d'un spectacle narratif, ludique et interactif (une histoire devra en être le fil conducteur). Il devra être ponctué par maximum deux morceaux du répertoire du duos de musicien·ne·s et d'une reprise. Cette dernière permettra d'amener le public cible à pratiquer collectivement la musique à l'aide d'un travail rythmique à l'aide de boomakers et maracas par exemple.

La proposition se voudra originale, singulière, ludique et en adéquation avec les centres d'intérêts du public cible. Elle pourra utiliser différents supports et formes : audio, vidéo, intégrant des illustrations, images, jeu, quizz...

TRAVAIL DE CRÉATION :

Au préalable de la résidence, nous proposons aux trois duos sélectionnés une journée de formation avec Benoît Rapetti, formateur en gestion sonore et ancien musicien intervenant Peace&Lobe, et Cyril Vico, musicien intervenant d'éducation artistique de l'association Topophone. Ces derniers permettront aux trois duos d'acquérir les connaissances clés en matière de gestion sonore et santé auditive, ainsi que de travailler sur le volet pédagogie et transmission.

La résidence de création aura lieu sur une semaine dans un local de répétition afin de respecter le cadre technique. Les trois duos sélectionnés seront accompagnés pour leur travail de création sur l'ensemble de la résidence par Cyril Vico. Benoît Rapetti interviendra au cours de la semaine pour s'assurer de la véracité des savoirs transmis.

Les duos sélectionnés seront défrayés (déplacement, hébergement, et repas) et payés durant la journée de formation et la semaine de résidence.

La journée de formation et la résidence auront lieu à Victoire 2 à Saint-Jean-de-Védas.

A la suite de la résidence à Victoire 2, un filage sera proposé le matin sans public et l'après-midi devant public, au sein d'une école pour chaque duo.

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR CANDIDATER :

- un duo composé de musicien·ne·s en cours de professionnalisation (un duo pluridisciplinaire est possible),
- un duo originaire de la région Occitanie,
- un duo paritaire sera un plus dans l'étude des candidatures,
- une expérience d'intervention au sein d'actions culturelles et d'éducation artistique,
- disponibilité en semaine et en journée,
- engagement sur une période de 4 ans (une convention sera signée entre les artistes et Octopus).

PIÈCES À FOURNIR :

- un document présentant votre intérêt et motivation pour le projet,
- un document détaillant votre proposition artistique (forme proposée, scénario envisagé...),
- un dossier artistique présentant vos créations ou spectacles antérieurs (vidéos, liens web, dossiers de presse...),
- CV complet de chaque membre du duo.

L'ensemble de ces éléments sont à envoyer à : prevention@federation-octopus.org

CONDITIONS FINANCIÈRES :

Lors de la résidence, Octopus salarira 100€ net chaque artiste (cachet de répétition) et prendra en charge les frais de transport, d'hébergement et de repas.

Lors de la diffusion du spectacle, Octopus salarira les artistes pour deux représentations dans la journée soit 130€ net par artiste (cachet de représentation). De plus, Octopus prendra en charge les frais de transport, d'hébergement et de repas.

CALENDRIER :

Appel à candidatures : du 10 décembre 2019 au 24 janvier 2020

Phase de sélection : sélection finale des trois duos la semaine du 27 janvier 2020. Des entretiens téléphoniques sont envisagés.

Journée théorique de préparation : le lundi 24 février 2020

Semaine de résidence : du lundi 2 mars au vendredi 6 mars 2020

Journée de filage : semaine du 9 mars 2020 (à affiner pour chaque duo)

Phase de tournée : plusieurs dates (environ 7 dates par duo – soit 14 séances) seront à programmer sur l'année civile 2020. En 2021, le nombre de dates par groupe sera d'environ 18, soit 36 séances.

RESSOURCES :

- <https://agi-son.org/>
- <https://www.edukson.org/>
- <https://www.ara-asso.fr/Video-Apprendre-a-proteger-ses-oreilles.html>
- <https://www.bruit.fr/>